



ADRESSE POSTALE ET NUMERO DE VOIRIE



La normalisation des voies par la Ville d'ERSTEIN contribue à la qualité de vie dans la commune. Grâce à celle-ci, vous accédez plus facilement et avec régularité aux informations et services dont vous avez besoin. Vous bénéficiez également d'une meilleure qualité des services rendus.

Le numéro de voirie est **indispensable** pour recevoir correctement votre courrier et être aisément localisable dans la vie quotidienne :

- accès facilité et plus rapide aux services d'urgence (secours, sécurité, ...),
- accès facilité à des prestations à domicile (soins à domicile, livraison de repas, ...),
- livraisons plus rapides (réception de commandes par correspondance, ...),
- relations facilitées avec les opérateurs des services (eau, électricité, téléphone, ...) et les organismes publics (mairie, INSEE, ...),



ATTRIBUTION D'UN NUMERO DE VOIRIE

Les numéros de voirie sont déterminés par la Ville d'ERSTEIN qui se charge de les diffuser aux services publics intéressés (La Poste, le Centre des Finances Publique, l'INSEE).

Pour obtenir un numéro de voirie il suffit de remplir le formulaire de demande ci-joint et de le renvoyer ou le déposer à la Mairie. Une attestation de numérotage vous sera alors adressée par courrier.

PLAQUE NUMEROTEE

La plaque numérotée doit être posée de manière à être **visible depuis le domaine public**. Vous êtes libre dans le choix de la plaque numérotée. Toutefois, lors de la 1^{ère} demande d'attribution de numéro de voirie, la Ville d'ERSTEIN propose de vous fournir ce numéro (modèle standard : format 10x15, émaillée, écriture blanche sur fond bleu).





DEMANDE D'ATTRIBUTION D'UN NUMERO DE VOIRIE

DEMANDEUR

Vous êtes un particulier

Nom : _____ Prénom : _____

Vous êtes une personne morale

Dénomination : _____ Raison sociale : _____

Représentant de la personne morale : _____

Qualité du demandeur

Propriétaire Syndic Autre : _____

Coordonnées du demandeur

Adresse : _____

Tél : _____ Fax : _____ E-mail : _____

IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU TERRAIN OU DE L'IMMEUBLE

Nom de la voie : _____

Références cadastrales : Section (s) : _____ Parcelle (s) : _____

Présence d'un ancien numéro de voirie : NON OUI, lequel : _____

Présence d'un numéro de voirie voisin le plus proche : NON OUI, lequel : _____

PLAQUE NUMEROTEE

A : _____ Le : _____

Souhaitez-vous un numéro standard
fourni par la Ville d'ERSTEIN ?

Signature :

OUI NON